



DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

PIPA-DC1 – BLYES (01)

CONTENU DU DOSSIER

ÉTAPE 8 DU DÉPÔT DÉMATÉRIALISÉ

20 avril 2026

Informations relatives au document

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Auteur(s)	Marion SALAÜN
Version	A
Référence	BIL-1004212
Numéro CRM	BAUK1079
Nom du fichier	BIL-1004212_PIPA-DC1_DDAE_E8.14_CONT-PRES-DOSSIER_B.docx

HISTORIQUE DES MODIFICATIONS

Version	Date	Rédigé par	Visé par	Modifications
A	14/04/2026	Marion SALAÜN	Audrey ALLONCLE	Dossier pour relecture finale
B	20/04/2026	Marion SALAÜN	Audrey ALLONCLE	Version pour dépôt

DESTINATAIRES

Nom	Entité
Charles-Edouard OLIVETTI	PIPA-DC1

SOMMAIRE

ACCUSÉ DE RÉCEPTION DU DOSSIER	5
RÉCAPITULATIF DU DOSSIER.....	6
DESCRIPTION DU PROJET	7
Description du projet	8
Note de présentation non technique du projet	9
Justificatif de maîtrise foncière	10
LOCALISATION DU PROJET	11
ÉTUDE D'IMPACT	12
Étude d'impact.....	13
Annexes de l'étude d'impact	14
Résumé non technique de l'étude d'impact.....	15
ÉTUDE DE DANGERS ET SES ANNEXES.....	16
AUTRES PIÈCES/ÉTUDES.....	17
Capacités techniques et financières	18
Avis sur les conditions de remise en état	19
Installation IED : meilleures techniques disponibles	20
Installations IED : rapport de base	21
Installations de puissance supérieure à 20 MW thermiques	22
Analyse coûts-avantages	23
Justificatifs du respect des prescriptions applicables aux icpe soumises à enregistrement	24
PIÈCES GRAPHIQUES ET AUTRES FICHIERS	25
Plan de situation au 1/25 000 ^{ème}	26
Dossier graphique	27
Plan d'ensemble au 1/200 ^{ème}	28
Fichier support pour la saisie lors de l'étape 5 de la téléprocédure « Activités »	29

Le projet consiste en l'implantation d'un Data Center *hyperscale* au sein du Parc Industriel de la Plain de l'Ain (PIPA), sur la commune de Blyes (01).

Le Data Center présente une puissance IT de 130 MW.

Le présent dossier de demande d'autorisation environnementale est réalisé conformément à la section 2 du chapitre unique du titre VIII du livre 1er de la partie réglementaire du Code de l'environnement.

Il comporte les informations requises réparties selon les différentes étapes de la procédure de dépôt dématérialisée, conformément au *Guide de préparation de la téléprocédure de demande d'autorisation environnementale, version 1.04 du 1^{er} juillet 2023* :

- Étape 1 : Type de demande ;
- Étape 2 : Identification du pétitionnaire ;
- Étape 3 : Description du projet ;
- Étape 4 : Localisation ;
- Étape 5 : Activités ;
- Étape 6 : Étude d'impact / d'incidence ;
- Étape 7 : Autres pièces/études ;
- Étape 8 : Plans ;
- Étape 9 : Récapitulatif.

Le présent document sera déposé lors de la réalisation de l'étape 8 de la téléprocédure. Il est destiné à être utilisé pour la réalisation d'exemplaires imprimés du dossier de demande d'autorisation environnementale.

ACCUSÉ DE RÉCEPTION DU DOSSIER

valant accusé de réception au titre de l'article R.181-16 du code de l'environnement

RÉCAPITULATIF DU DOSSIER

DESCRIPTION DU PROJET

DESCRIPTION DU PROJET

NOTE DE PRÉSENTATION NON TECHNIQUE DU PROJET

JUSTIFICATIF DE MAÎTRISE FONCIÈRE

LOCALISATION DU PROJET

ÉTUDE D'IMPACT

ÉTUDE D'IMPACT

ANNEXES DE L'ÉTUDE D'IMPACT

RÉSUMÉ NON TECHNIQUE DE L'ÉTUDE D'IMPACT

ÉTUDE DE DANGERS ET SES ANNEXES

AUTRES PIÈCES/ÉTUDES

CAPACITÉS TECHNIQUES ET FINANCIÈRES

AVIS SUR LES CONDITIONS DE REMISE EN ÉTAT

INSTALLATION IED : MEILLEURES TECHNIQUES DISPONIBLES

INSTALLATIONS IED : RAPPORT DE BASE

INSTALLATIONS DE PUISSANCE SUPÉRIEURE À 20 MW THERMIQUES

ANALYSE COÛTS-AVANTAGES

JUSTIFICATIFS DU RESPECT DES PRESCRIPTIONS APPLICABLES AUX ICPE SOUMISES À ENREGISTREMENT

PIÈCES GRAPHIQUES ET AUTRES FICHIERS

PLAN DE SITUATION AU 1/25 000^{ÈME}

DOSSIER GRAPHIQUE

PLAN D'ENSEMBLE AU 1/200^{ÈME}

FICHER SUPPORT POUR LA SAISIE LORS DE L'ÉTAPE 5 DE LA TÉLÉPROCÉDURE « ACTIVITÉS »